

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
BUREAU DES ACTIVITES POUR LES TRAVAILLEURS (ACTRAV)

Le nouveau contrat social pour la justice sociale: Une perspective syndicale africaine
Conférence régionale, Windhoek, Namibie
10-11 septembre 2024

Note conceptuelle

Contexte

Le continent africain est en pleine mutation politique et économique, sous l'effet de l'évolution des modèles de mondialisation, des progrès technologiques rapides et de la crise climatique ambiante. Ces changements affectent le monde du travail en profondeur, posant de réels défis au développement économique durable et à la cohésion sociale. De nombreux gouvernements africains ont du mal à suivre le rythme de ces changements sur le plan réglementaire, ce qui rend difficile le respect du contrat social et la garantie du bien-être de leur population.

Les changements technologiques, en particulier l'essor des plateformes numériques, l'intelligence artificielle et l'automatisation, sont en train de redéfinir la nature du travail dans toute l'Afrique. Si ces avancées offrent aux travailleurs des perspectives de flexibilité et d'autonomie, ils contribuent aussi à la précarisation des conditions de travail, à l'insécurité de l'emploi et à l'inégalité des revenus. L'augmentation des formes d'emploi atypiques, telles que les contrats temporaires et l'emploi indépendant, s'accompagne rarement des protections et avantages associés à l'emploi traditionnel, y compris la protection sociale et les droits à la négociation collective. De plus, la rapidité du changement technologique favorise la croissance de l'économie des plateformes et risque d'exacerber la fracture numérique, creusant davantage les inégalités, dans les pays et entre eux.

La conjoncture actuelle de «polycrise», caractérisée par la sortie de la pandémie de COVID-19 et les retombées des tensions géopolitiques grandissantes, a considérablement affecté le paysage macroéconomique. Les pays africains sont confrontés à une incertitude économique accrue alors qu'ils essaient de concilier la nécessité de maîtriser l'inflation tout en soutenant la croissance économique et en préservant les dépenses budgétaires essentielles, dans un contexte de finances publiques en baisse. Des décennies de politiques économiques libérales — marquées par la dérégulation, la privatisation et l'intervention réduite de l'État — ont souvent négligé le besoin de travail décent, ce qui a amplifié les inégalités et l'instabilité sociale. Il est urgent d'adopter des politiques publiques cohérentes qui privilégient la diversification économique par le biais de politiques industrielles, la création d'emplois et la protection des droits des travailleurs.

Dans ce contexte, le concept de «nouveau contrat social» apparaît comme un cadre permettant de redéfinir les relations entre l'État et la société. Il permet d'examiner le contrat social existant entre l'État et sa population et d'évaluer s'il s'adapte effectivement aux transformations politiques et économiques, de manière suffisamment inclusive pour couvrir tous les travailleurs, en particulier ceux qui sont en situation de vulnérabilité. Ce nouveau contrat social devrait avoir pour ambition d'assurer le progrès social, la justice et l'inclusion dans toutes les dimensions de la vie sociale et économique. Il devrait rappeler le rôle crucial du marché du travail dans la convergence des priorités économiques, sociales et d'emploi afin de veiller à ce que tout le monde bénéficie du développement économique grâce au travail décent et à la protection sociale. En outre, il devrait mettre l'accent sur une transition juste vers une économie durable, créatrice de nouvelles possibilités d'emploi dans des secteurs tels que les énergies renouvelables et l'agriculture durable, tout en veillant à ce qu'aucun travailleur ne soit laissé de côté.

Les syndicats jouent un rôle primordial dans la défense de politiques économiques inclusives et d'une transition juste. Cette conférence a pour but de leur apporter les connaissances et les outils nécessaires pour formuler un nouveau contrat social et promouvoir le travail décent et la justice sociale à travers toute l'Afrique.

Objectifs

1. Offrir une plateforme de dialogue régional entre les syndicats, les gouvernements, les représentants des employeurs et le monde universitaire sur l'évolution du contrat social dans le contexte d'un paysage économique, social et environnemental en mutation.
2. Plaider en faveur de stratégies économiques globales qui favorisent la croissance durable et la création d'emplois équitables, en particulier pour les groupes marginalisés, tels que les jeunes, les femmes et les personnes handicapées.
3. Faciliter les échanges sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés de politiques et de cadres robustes qui répondent aux défis posés et aux perspectives offertes par l'automatisation et la numérisation, en veillant à ce que les travailleurs soient protégés et armés pour l'avenir du travail.
4. Élaborer des recommandations concrètes en matière de politique et de pratique afin de renforcer les droits et les protections des travailleurs en s'attaquant à l'emploi informel, en éradiquant le travail des enfants et en luttant contre la discrimination sur le lieu de travail.
5. Élaborer des recommandations concrètes en matière de politique et de pratique afin de renforcer le rôle des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs, dans la formulation du nouveau contrat social.

Programme provisoire

La conférence de deux jours consistera en une série de sessions conçues pour faciliter des discussions approfondies sur un nouveau contrat social pour la justice sociale.

Journée 1:

- Session d'ouverture
- Débat de haut niveau: Établir un nouveau contrat social: Les limites des structures de gouvernance nationales et internationales existantes pour faire face aux changements transformateurs dans le monde du travail et les perspectives d'avenir.
- Session 1: Table ronde sur le développement économique: La reprise dans un environnement de «polycrise»; les effets des politiques macroéconomiques sur le monde du travail. La voie à suivre.
- Session 2: Atelier sur la croissance économique durable: Privilégier la création d'emplois et les stratégies de croissance inclusives ciblant les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. Développer des politiques de promotion de l'investissement dans l'agriculture productive, la production manufacturière et les énergies renouvelables.

Journée 2:

- Session 3: Table ronde sur les changements technologiques, l'AI et le big data: appréhender les effets des plateformes numériques, de l'intelligence artificielle et de l'automatisation sur les emplois et les droits des travailleurs.
- Session 4: Atelier sur le dialogue social: un mécanisme de gestion des avancées technologiques au travail.
- Session 5: Atelier sur les droits et protections des travailleurs: renforcer les droits et protections des travailleurs en s'attaquant à l'emploi informel, en éradiquant le travail des enfants et en luttant contre la discrimination sur le lieu de travail.
- Session 6: Table ronde sur un nouveau contrat social: élaboration d'un programme commun et de stratégies communes pour les syndicats de la région.
- Session de clôture

Les tables rondes réuniront des dirigeants syndicaux, des experts universitaires, des gouvernements et des organisations d'employeurs, afin d'offrir une plateforme élargie de discussion. Les ateliers offriront aux mandants de l'OIT des occasions supplémentaires d'échanger leurs points de vue et leurs expériences pratiques sur chacun des sujets abordés. Enfin, la discussion en plénière est un exercice collectif donnant à tous les participants la possibilité de réfléchir aux résultats de la réunion. L'objectif est de doter les participants des connaissances et des outils dont ils ont besoin pour formuler un nouveau contrat social dans leurs pays respectifs et aux niveaux régional et international.

Proposition de pays participants

La conférence conviera au moins 25 participants de tout le continent africain, en provenance de huit à dix pays. Les participants et les intervenants seront des dirigeants syndicaux de haut niveau issus d'organisations syndicales nationales, régionales et sous-régionales, ainsi que des représentants des employeurs et des gouvernements, des universitaires et des chercheurs.

